

Le terrible hiver de 1709 en Bas-Languedoc d'après le livre de raison du professeur Jean-Henri HAGUENOT

par Emile APPOLIS

Le livre de raison du Professeur Jean-Henri Haguenot, dont nous avons déjà reproduit l'essentiel (1) se termine par un long passage, relatif aux conséquences désastreuses du terrible hiver de 1709, à Montpellier et dans sa région. L'intérêt de ce témoignage nous pousse à le reproduire *in extenso* :

« On n'a jamais vu de mémoire d'homme une année plus cruelle ni plus malheureuse que l'année 1709. Il fit un froid si rigoureux, à diverses reprises, qui dura... du mois de novembre 1708 jusques au mois de février 1709, qu'il y eut plusieurs personnes qui moururent, et surtout celles qui étaient avancées en âge. Toute la récolte du blé périt, et presque tous ceux qui avaient semé resemèrent les terres, qui n'en furent pas plus abondantes, parce que, comme j'ai déjà dit, le grand froid vint à plusieurs reprises. La seconde récolte fut autant incommodée du froid que la première. Il n'y eut que ceux qui semèrent des menus grains qui s'en trouvèrent le mieux, parce que, ayant semé fort tard et sur des terres déjà labourées et bien préparées pour du blé, ils évitèrent toute la rigueur de la saison et, tout le peuple s'étant trouvé dans une grande disette du blé, les menus grains, qui furent fort abondants, se vendirent à un prix excessif. Le seigle valait 11 livres le setier (2), la paumoule (3) 10 livres, et tous les autres grains se vendaient 7 à 8 livres, le prix du blé du pays ayant valu de 12 à 14 livres. Mais, ce qui fut de plus remarquable, ce grand malheur s'étendit presque dans toute l'Europe. On pouvait dire avec beaucoup de raison que c'était un fléau de Dieu, qui avait voulu affliger toute la terre d'une famine générale.

« Par le bon ordre que M. de Basville, intendant de cette province (4), MM. les Consuls et autres personnes distinguées mirent dans cette affaire

(1) *Monspeliensis Hippocrates*, n° 37, pp. 13 à 23.

(2) Le setier de Montpellier valait 48,92 litres.

(3) C'est la paumelle, espèce d'orge hâtive, à deux rangs de barbe au lieu de quatre.

(4) Lamoignon de Basville, intendant de Languedoc pendant trente-trois ans consécutifs, de 1685 à 1718.

dangereuse et par tous les soins qu'ils prirent, la seule ville de Montpellier fut celle qui se garantit le mieux, car le pain, qui coûtait 5 à 6 sols la livre dans les autres villes, ne coûtait à Montpellier que 3 sols. On alla acheter de tous côtés du blé aux dépens de la ville. Plusieurs bons marchands prêtèrent gratis et sans intérêt des sommes considérables et, quoiqu'en cette affaire on eût fait de grandes dépenses, le prix du blé n'excéda pas 11 livres. Mais ce prix de 11 livres le setier étant excessif et pour les riches, mais beaucoup plus pour les pauvres, il y eut bien des familles dans cette ville qui souffrirent de cette grande disette, et bien de personnes ne faisaient pas de façon de demander l'aumône publiquement, qui auraient eu honte de la demander dans un autre temps. Il y avait encore plus de misère à la campagne et les plus forts habitants des villages étaient obligés de ne vivre que des herbes ; la plupart les mangeaient sans pain et sans huile. La rigueur de la saison ne s'étendit pas seulement sur les blés, mais encore sur toute sorte d'arbres. Nos oliviers, qui nous donnaient la meilleure rente de l'année, séchèrent et moururent jusques à la racine, de sorte qu'il y eut bien des gens qui, les ayant seulement ébranchés, furent obligés de les couper au pied. Si pareille chose arrivait un jour (que Dieu nous en veuille préserver), il faudrait couper les oliviers ras de terre, les faire fourir et les couvrir avec du fumier et attendre que les surgeons sortent. Par ce moyen, les oliviers sont plus tôt venus et portent plus tôt des olives. Il y eut une si grande quantité de bois d'olivier que le bois de chêne n'était point en usage ; on ne se servait que du bois d'olivier, lequel ne valait que 3 sols le quintal (5) ; il y en eut qui en achètèrent à 2 sols le quintal.

« Tous les malheurs se continuèrent jusques en l'année 1710, dans laquelle nous avons été accablés par la dureté du poids de la guerre et par la supériorité de nos ennemis, qui étaient vainqueurs de toutes parts. Nous avons été accablés, dis-je, de toutes sortes d'impôts, de taxes, de changement de monnaie et d'augmentations de capitations(6) et, ce qui est de plus extraordinaire, des suppressions des gages, le roi n'ayant payé aucun officier, pas même ceux qu'il employait pour la défense de son royaume, les troupes n'ayant pas de quoi subsister et tous les officiers généraux et particuliers n'étant payés qu'en billets de l'extraordinaire des guerres, billets d'ustensiles et fourrages et autres de cette nature, sur lesquels les officiers perdaient 60 et même 70 pour cent.

« Cette suppression totale des gages dans tous les Etats du roi, soit de finance ou des gabelles, a été une désolation entière pour les familles les mieux établies de Montpellier, car on a vu la plupart des conseillers et officiers de la Cour des Aides et des trésoriers de France et autres officiers qui avaient des charges sur l'Etat du roi être en fort grande peine pour vivre et pour faire subsister leur famille. Cette maudite suppression des gages ayant suspendu toutes les affaires, personne ne payait les intérêts. La Cour des Aides de Montpellier, une des plus riches cours de France,

(5) Le quintal valait 41,465 kg.

(6) Allusion à la création, en 1710, d'un nouvel impôt direct, le dixième. Il n'y eut pas moins de cinq refontes et de quarante-trois variations de valeur des monnaies.

n'ayant pas pu payer ses propres intérêts aussi bien que le bureau de finance, tout était arrêté et dans la dernière période de malheur : la guerre allumée par toute la terre, une rareté d'argent sans exemple, presque point de commerce et manquant presque de tout, une famine imminente et menaçante, sans récolte, perte générale de tous nos propres oliviers, toute notre campagne ayant perdu son ancienne verdure qui la rendait très agréable et très utile, jusques la même qu'on remarque visiblement que la campagne était dépourvue d'oiseaux faute d'ombrage, ne nous inspire que crainte et que tristesse, qui fut d'autant plus grande que toutes les vignes de ce diocèse furent fort endommagées aussi bien que les autres endroits, ce qui fit augmenter considérablement la vente du vin. Tous ces malheurs étaient accompagnés (comme j'ai dit) de subsides horribles sur toutes les denrées, de taxes cruelles sur tous les officiers, de créations d'offices sur tout ce qu'on pouvait inventer pour avoir l'argent des particuliers (7), de créations d'augmentation des gages plus qu'on ne pouvait s'imaginer, de diminution de monnaie très funeste et très dommageable au peuple, de mutation de monnaie et d'espèces qui est la désolation d'un royaume, suivant le sentiment d'un ancien auteur, *monetarum mutatis desolatis regni*, de capitations onéreuses, d'affranchissements de cette capitation, très injustes, où sans doute la personne du roi n'a jamais eu de part, parce qu'il n'est pas possible que le roi peut donner les mains à affranchir : 1^o une chose qui n'est pas due et qui est onéreuse ; 2^o qu'on demande de l'affranchir pour six années, dans le temps que celui qui est obligé de payer cette capitation n'est pas sûr de vivre les six années et de voir achever le temps de son affranchissement : rien de plus dur ni de plus injuste, mais plus injuste encore qu'après les six années espérées on nous a remis à la capitation comme auparavant, ayant ainsi violé la parole du roi, qui avait promis l'affranchissement pour toujours, pourvu qu'on voulût bien affranchir pour le temps et terme de six années. Cette criante injustice nous est arrivée précisément en l'année 1716.

« Nous n'avons pas été seulement tourmentés et affligés par tous les malheurs qu'on peut imaginer, mais ce qui a été plus désolant pour le royaume, c'est la diminution des espèces, qui a duré plus d'une année et demie, et qui a été si longue et si préjudiciable que les pauvres s'en sont ressentis (*nullus est qui potuerit se abscondere*). Il était bien mieux (suivant le sentiment des bons connaisseurs) de faire cette réduction beaucoup plus prompte et sans tant de délais, que de faire si fort languir le peuple et soupirer après un règlement fixe, constant et stable ; c'est de quoi les Français ne sont pas capables. »

Comme on le voit dans cette narration, Haguénot, tout en ayant bien soin de mettre Louis XIV hors de cause, a le courage de critiquer plusieurs mesures de son gouvernement.

(7) De fait, les offices inutiles et même ridicules se multiplièrent. Un ministre disait avec raison que, « quand Sa Majesté créait un office, la Providence suscitait un imbécile pour l'acheter ».